



Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH)
Fédération de la Permanence de Soins Hospitalière (FPSH)

STOP AU TEMPS DE TRAVAIL ADDITIONNEL !
(Communiqué de Presse du 5 décembre 2008)

La bataille du temps de travail dans les hôpitaux a commencé !

La crise démographique des patients et des médecins porte ses fruits amers.

Toujours plus de besoins, toujours moins de moyens. Le temps médical, voilà ce qui manque pour les personnes âgées dépendantes, les maternités, les urgences traumatologiques. En particulier en Anesthésie Réanimation, spécialité difficile, contraignante, vieillissante, en voie de raréfaction. Et les obligations statutaires de 48 heures par semaine ne suffisent plus !

Il a fallu créer du temps supplémentaire, sans le rétribuer. Pour les médecins hospitaliers, cette aliénation a pour nom : Temps de Travail Additionnel (TTA). Est-il devenu un nouvel esclavage ?

Ce temps de travail situé au-delà du maximum européen de 48 h est indispensable aux directeurs d'hôpitaux pour faire tourner les services lourds à l'hôpital, surtout non Universitaire, dont les services d'Anesthésie-Réanimation.

Mais voilà :

- il est devenu une variable d'ajustement obligatoire du temps de travail médical disponible pour palier à la mauvaise organisation locale et régionale des services et pôles, et est déclenché sans vérification du fonctionnement de ces structures par des directeurs d'hôpitaux nonchalants ;
- il n'est payé qu'à 80 % de la valeur de l'heure normale de jour, voire pas du tout, ou placé sur un Compte Epargne Temps qui rapporte 0% d'intérêt ;
- le volontariat du médecin qui est censé le déclencher n'est même plus recherché ;
- et il recouvre des périodes de permanence des soins (PdS) qui ne devraient jamais se trouver en situation de soumission à un quelconque volontariat.

Depuis 18 mois nous alertons le Ministère de la Santé et la Direction des Hôpitaux sur l'injustice qui veut que ce temps offert par le médecin anesthésiste-réanimateur (MAR) soit un temps volé et

caché par l'administration hospitalière. Nous avons déconseillé, il y a un an, aux PH de dépasser leur temps d'obligation de service (48 h hebdo maxi tout de même !).

Rien n'a été fait. Le ministère de la Santé est devenu une grande muette.

Maintenant, le SMARNU appelle tous les PH à refuser par écrit et dès ce mois de décembre 2008 tout TTA pour 2009, tant que

- l'accord de l'ARH n'est pas donné pour dépasser un temps de travail de 48 h hebdo, temps de travail déjà maximal au regard de la sécurité du patient, de l'équilibre physique et psychique du praticien, du bon fonctionnement des équipes de professionnels ;
- l'heure de travail supplémentaire, ainsi reconnue exceptionnellement nécessaire au-delà de 48 h, n'est pas contractualisée avec l'ARH et payée à 125% de la valeur de l'heure de jour moyenne du PH, par réallocation de crédits octroyés sans contrôle ni justificatif au coûteux intérim médical ;
- le TTA ne recouvre alors que des activités facultatives de jour, la PdS étant exclue car devant être entièrement incluse dans le temps d'obligation de service;
- tout n'est pas entrepris pour éviter la gabegie de temps médical hospitalier, donc restructurations hospitalières, recentrage du temps de travail du MAR sur le cœur du métier (et en particulier arrêt de son investissement administratif obligatoire qui favorise sa fuite hors de sa fonction), participation du secteur privé à une PdS commune et centralisée ;
- la pénibilité spécifique et attestée liée au travail de nuit n'est pas reconnue, et que sont reprises les négociations avec la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière interrompues brutalement en juillet dernier.

Donc, dès aujourd'hui, le SMARNU appelle les Praticiens Hospitaliers à ne plus dépasser les 48 h hebdomadaires.

2009 = fin du Temps de Travail Additionnel